

ON S'ABONNE. Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE TARN-ET-GARONNE: Un an... 16 fr. Six mois... 9 fr. Trois mois... 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne RÉCLAMES, 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include Jeudi FÊTE-DIEU, Vendr. se Valère, Samedi s. Norbert.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DÉPART. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURS, DISTRIBUTION. Rows include Gramat, Paris, Bordeaux, Valence, Montauban, Limogne, Cazals, Fumel.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 30 Mai 1863.

Élection du 31 mai et du 1er juin prochain.

CANDIDATS DU GOUVERNEMENT

1re circonscription.

M. le Comte Joachim MURAT, député sortant.

2e circonscription.

M. DELTHEIL, député sortant.

Paris, 29 Mai.

Nous venons d'assister à un grand spectacle, et nous sommes encore tout ému de l'ovation faite à l'Empereur et à l'Impératrice par une population immense venue de tous les points de Paris pour assister à la revue des spahis et des turcos.

Après le défilé, au moment où allait commencer la fantasia, la pelouse a été soudainement et complètement envahie par une foule qui a rompu toutes les digues comme une inondation, et qui est venue se presser autour de l'Empereur. Toutes les classes de la société étaient là, et, comme le même sentiment remplissait tous les cœurs, le même cri sortait de toutes les bouches.

Descendue un moment de sa voiture, l'Impératrice s'est trouvée tout à coup au milieu de la population qui la saluait de ses acclamations chaleureuses, et ce n'est pas sans peine que Sa Majesté a pu regagner son équipage.

Pendant plus d'une demi-heure, l'Empereur et l'Impératrice se sont trouvés littéralement au milieu de leur peuple, et l'ovation la plus spontanée, la plus enthousiaste a remplacé la fantasia qui n'a plus été possible.

Ces spahis et ces turcos, ces énergiques représentants de la France africaine, cette population de Paris se pressant autour du souverain, et l'Empereur souriant, c'était là, nous le répétons, un grand spectacle qui donne une juste idée de la puissance et du prestige de l'Empire.

PAULIN LIMAYRAC.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A MM. LES PRÉFETS. Paris, le 28 mai 1863.

Monsieur le Préfet,

Pour la première fois depuis l'Empire, les partis ennemis des institutions que la France s'est données osent les attaquer devant le suffrage universel. Des hommes de 1815, de 1830, de 1848, coalisés dans un effort commun, essaient sur plusieurs points de surprendre la bonne foi du pays pour tourner contre l'Empereur les libertés mêmes qu'il a données récemment, et tous, comme obéissant à un mot d'ordre, ont recours à la même manœuvre.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 30 mai 1863.

Le Château de Mercuès.

(Suite.) Visite du Château.

Le château de Mercuès, d'après les diverses parties des bâtiments qui le composent, porte les caractères distincts de plusieurs périodes historiques. Ainsi que l'annonce l'esquisse historique que nous venons de tracer, il rappelle à la fois, par ses souvenirs et par sa construction, les siècles Gallo-Romains, le moyen-âge, la Renaissance et les temps modernes. Construit sur les ruines, ou sur les fondements d'un édifice Gallo-Romain, puis mutilé, sacré par l'invasion anglaise et les guerres de religion, il a été successivement reconstruit en partie, restauré, agrandi, embelli, dans les siècles qui ont suivi. L'édifice actuel annonce donc le moyen-âge dans ses parties les plus anciennes, et les autres parties offrent les caractères du style de la Renaissance et du style moderne.

La grande entrée du château est au nord, en face et au-dessus de la Garenne qui s'étend sur ce versant. En avant se présente le fossé, qui jadis lui servait de barrière; il l'enlace sur trois côtés, au nord, au levant et au couchant; il est formé par les murs du château à l'intérieur, et par une épaisse muraille à l'extérieur. Le pont-levis, depuis longtemps inutile, a disparu; un pont ordinaire et à plein-cintre le remplace. Au midi, la forteresse avait pour barrière naturelle la rampe infranchissable du mont, l'espace et l'abîme.

L'antique manoir féodal est un vaste corps de logis à trois compartiments, séparés par une cour, dont le côté nord est fermé par une haute muraille qui s'élève en forme de rempart, et qu'une galerie

Ne pouvant nier les grandes choses qui se sont accomplies depuis dix ans, car tout le monde les a sous les yeux, ils s'attaquent aux moyens qui ont servi à les accomplir, c'est-à-dire aux finances de l'État, parce que peu de personnes étant versées dans les question de ce genre, ils espèrent pouvoir plus impunément répandre le mensonge et l'erreur.

Leur calcul est bien simple. S'ils parvenaient à inquiéter l'opinion sur l'état de nos finances, ils affaibliraient en même temps la foi du pays dans nos institutions et c'est là le secret de leurs tentatives.

Mais, Monsieur le Préfet, la pays ne sera pas dupe d'assertions mensongères. Si l'Empereur a pu, en dix ans, élever la France à un si haut degré de prospérité, c'est qu'il a su admirablement employer nos ressources, la prospérité publique et la bonne gestion des finances ne pouvant aller l'une sans l'autre.

Pour satisfaire aux grands intérêts du dehors et du dedans, la dette a été augmentée de 87 millions de rentes; mais l'accroissement du revenu public s'élevait à 300 millions, sans augmentation de l'impôt, cette charge est insignifiante en comparaison des résultats obtenus et de la France agrandie de trois départements. Voilà pour la dette; quant au budget, qui n'est pas de deux milliards comme on le croit faussement, car il faut en déduire 550 millions de dépenses qui, d'après notre système de comptabilité, n'y figurent que pour ordre, il suit, de nos jours, comme de tout temps, la marche ascendante que lui imprime le développement de la richesse sociale; mais tandis que le gouvernement de juillet l'avait, successivement, accru de 500 millions, l'Empire ne l'a augmenté que 300 millions pour faire les grandes choses que vous savez. Ainsi sur ce budget noblement employé, sans compter d'innombrables travaux publics, routes, chemins vicinaux, églises, écoles presbytères, etc., l'Empire a trouvé le moyen de consacrer un milliard à nos chemins de fer et ce milliard a produit pour le pays, dans nos villes et dans nos campagnes, plus de 20 milliards de richesse.

couronne, pour établir une communication entre les deux ailes opposées de l'édifice. Une grande tour ronde se dresse à chacun des angles extérieurs du château, excepté à l'angle Sud-Ouest: la tour, que réclamerait la régularité de l'édifice, a dû être emportée par la construction de la partie la plus récente, qui n'est que le prolongement de l'aile méridionale, en dehors du carré principal. Les tours actuelles ne sont plus aujourd'hui que des tours découronnées: au lieu d'élever leurs têtes pyramidales et leurs flèches élancées, elles se terminent brusquement en toiture vulgaire, et ne dominent pas le faite du castel. D'immenses pieds de lierre, cette plante des ruines et des vieux monuments, y suspendent leurs grappes abondantes, et rampent le long des tours extérieures, les tenant enlacées de leurs bras vigoureux, comme pour les préserver des injures du temps.

Le château de Mercuès présente cinq étages, dans ses parties les plus anciennes: il n'en a que trois dans sa partie la plus récente. Ses vastes murs, d'une épaisseur et d'une solidité remarquables, bâtis en gros blocs de pierre, sont élevés sur la masse de granit, qui leur sert de piédestal. Une épaisse couche de mortier, qui a déjà pris la couleur brune des siècles, et où l'on a dessiné la forme des pierres, leur sert de manteau protecteur. Les ouvertures varient de forme et de grandeur et rappellent les diverses époques de leur construction: quelques-unes sont à plein-cintre; la plupart sont à angle droit, et parmi celles-ci, les plus anciennes dessinent la forme d'une croix. Construites en belle pierre bien taillée, elles n'offrent pas généralement de grands travaux d'ornementation et de sculpture. — Il est temps de visiter l'intérieur de l'édifice: entrons.

Au milieu de l'épaisse muraille, qui forme la partie centrale de la façade du Nord, s'ouvre un grand portail à plein-cintre: c'est l'entrée principale, par où l'on arrive dans une cour carrée, qui sépare les trois compartiments du château. A droite, dans le fond de la cour, près de l'angle Sud-Ouest, apparaît une tour plus petite que les tours extérieures, qui montre, superposées et sur la même ligne, les ouvertures en parties sculptées de ses divers étages.

L'état financier de la France est donc aussi solidement établi que le résultat des opérations de l'Empire est éclatant. Voilà la vérité, voilà ce que le peuple français comprendra dans sa bonne foi et ce que l'histoire dira à la gloire de l'Empereur.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur, F. DE PERSIGNY.

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, M. P. DE FLEURY.

LES FINANCES DE L'EMPIRE

Les candidats de l'opposition, profondément divisés par leurs antécédents et leurs doctrines sur toutes les questions intérieures et extérieures, paraissent s'être donné le mot pour attaquer le système financier de l'Empire. Toutes leurs circulaires blâment sévèrement la prétendue exagération des dépenses et les moyens employés pour y pourvoir, à savoir les emprunts et les impôts. Faut-il conclure de ce singulier accord que les opposants imaginent avoir découvert le côté faible du gouvernement impérial; en ce cas, leur erreur est grande; c'est ce que nous prouverons par la seule autorité de chiffres indiscutables.

On fait remarquer avec insistance que l'Empire a emprunté deux et même trois milliards; le chiffre vrai est deux milliards en nombres ronds. On dit aussi que nos budgets dépassent deux milliards. C'est vrai. Mais la question est de savoir quel a été l'emploi de cette somme. Avec trois milliards environ, l'Empire a sillonné le territoire de chemins de fer, de lignes télégraphiques, de routes et de canaux, et donné à la richesse générale un développement sans exemple dans l'histoire; au dehors, il a brisé la Sainte-Alliance, arrêté les progrès de la Russie en Orient, affranchi l'Italie, en un mot, il a replacé la France au rang que lui avaient fait perdre ceux qui se posent aujourd'hui devant elle en adversaires ou en censeurs du gouvernement impérial.

Hommes de 1848, est-ce vous qui trouvez trop chère la gloire de Magenta et de Solferino? vous qui n'avez donné à Charles-Albert ni un homme ni un écu? Est-ce vous qui demandez la réduction des dépenses militaires? vous qui avez dépensé en 1848 quatre cent dix-neuf millions pour les services de la guerre, c'est-à-dire 23 millions de plus que les sommes portées pour cet objet au budget de 1864? Hommes du 4er mars 1840, est-ce vous qui trouvez trop chère la gloire d'Inkermann et de Sébastopol?

A l'angle, et tout près de la tour intérieure, est une large porte à lignes droites, menant à un vestibule, qui donne entrée dans le grand salon et dans la cuisine de la construction la plus moderne. Mais contentons-nous de visiter d'abord, de ce côté, le compartiment le plus ancien, qui est beaucoup plus étroit que celui de l'Orient. Entrons par la porte du vestibule, qui s'ouvre à droite.

Ici, de pieux souvenirs se réveillent: les ornements et les dessins en plâtre, qu'on aperçoit encore sur les murs noirs et délabrés du premier appartement qui se présente, en indiquent assez clairement l'ancienne destination; c'était la chapelle du château. Au-dessus de cette chapelle, à l'étage supérieur, il y en avait une autre, semblable à la première. Chacune d'elles avait sa sacristie dans la tour extérieure. Il serait à désirer, que cette partie de l'édifice, qui fut jadis marquée d'un caractère religieux et sacré, reçût une restauration convenable, pour être ramenée à sa destination primitive. Les appartements supérieurs des deux tours, qui séparent les anciennes chapelles, n'offrent partout qu'un aspect de vétusté. — Continuons de visiter les constructions les plus anciennes, et pénétrons dans la partie orientale.

A l'angle Sud-Est de la cour, apparaît une porte plus majestueuse, que celle qui est en face: c'est la grande porte d'honneur. De belles pierres, ciselées en relief, et disposées en arceau, en forment les contours. On trouve là un large vestibule, pour entrer dans les appartements du levant, ou dans ceux du midi, pour monter aux étages supérieurs ou pour descendre dans la partie basse.

Franchissons d'abord l'escalier qui descend et jetons un rapide coup d'œil sur l'étage inférieur, en partie souterrain, qui touche aux rochers de la montagne. On ne voit là qu'une suite de grandes salles en voûtes lourdes et massives. Elles sont en contre-bas, par rapport à la cour intérieure, qui les domine, mais non par rapport à l'ancien fossé, et au versant méridional: elles ne sont éclairées que par d'étroites ouvertures. Quelques-unes de ces salles étaient des cuisines; les autres servaient, sans doute, soit à loger

pol? vous qui, après vous être laissé surprendre par la coalition européenne, avez grevé le pays d'un milliard de dépenses en trois mois, pour les préparatifs d'une guerre que vous n'avez pas faite?

Vous parlez de la dette publique? Soit! Voici la marche qu'elle a suivie; elle était au 1er janvier 1848, de... 175.224.788 de rentes.

Au 1er janvier 1849, elle atteignait 209.645.670 fr.

Augmentation pour 1848 fr. .... 34.420.883 de rentes.

L'année 1848 a donc grevé la France d'un capital d'environ 688 millions de francs. Ainsi le gouvernement des clubs, la faillite du Trésor et des caisses d'épargne, les journées du 45 mai et du 26 juin, les expéditions de Risquons-Tout: contre la Belgique et la Savoie, ont coûté au pays 200 millions de plus que la guerre d'Italie, qui a délivré un peuple ami et rendu à la France sa frontière des Alpes.

Au 1er janvier 1852, c'est-à-dire au début de l'ère actuelle, la dette publique se composait de fr. .... 227.208.913 de rente.

Au 1er janvier 1862 d'après le dernier compte des finances, elle était de. 345.496.764

Augmentation en dix années. .... 87.897.848(\*) Quant aux budgets, voici leur marche progressive depuis trente-trois ans:

Le budget de 1830 se régla définitivement à. .... 4.095.442.445 fr. En 1839 il était à. .... 4.479.046.336 En 1840 M. Thiers le porta à. .... 4.425.239.623 En 1847 il atteignit. .... 4.629.678.089 En 1848. .... 4.770.960.740 Celui de 1860 vient d'être réglé à. .... 2.084.094.354

(\*) Savoir: Les emprunts de 1854, 1855 et 1859 ont amené l'inscription de fr. .... 97.121.585 de rente

Il y faut ajouter les rentes cédées à la Banque de France. .... 4.000.000

Et les rentes de la caisse de dotation de l'armée. .... 47.561.700

Total. .... 108.537.285

A déduire les rentes remboursées ou réduites par la conversion de 1852. .... 21.281.994

Et il reste. .... 87.285.291

La différence entre ce chiffre et le chiffre exact de 87,897,848 fr. que nous avons donné plus haut, s'explique par des opérations de trésorerie qu'il serait sans intérêt de détailler ici.

les domestiques, soit à contenir les diverses provisions du château.

Remontons dans le vestibule de la porte d'honneur, pour visiter les beaux appartements de l'étage principal, et dont une grande partie est restaurée à neuf.

Parcourons d'abord la partie orientale et entrons dans la première grande salle, qui s'ouvre sur la terrasse. Les peintures qui tapissent les murs attirent tout-à-coup nos regards. Silence et respect! Voici que les siècles du passé se dévoilent et que les grandes figures des évêques de Cahors vont nous apparaître. Sur des toiles, appendues aux murs, sont représentés tous les évêques de Cahors, que l'histoire nous fait connaître. Des décorations en plâtre servent d'encadrement à ces peintures. Ces portraits, montrant la figure et le buste de chaque évêque s'y déroulent comme autant de médaillons en lignes parallèles. On y remarque, suivant les époques, des changements frappants survenus dans le costume épiscopal. Des banderoles, rattachées l'une à l'autre en forme de draperie, s'y déploient le long de ces portraits, contenant, pour chaque évêque, un numéro d'ordre et une inscription latine, esquissant en quelques mots les traits les plus frappants de son épiscopat.

Cette collection de portraits, d'une heureuse et belle exécution, est rapportée par les connaisseurs, soit au règne de Louis XIV, soit au règne de Louis XV. Mgr Bardou vient de faire restaurer ces toiles et rafraîchir ces peintures, et d'y faire ajouter les portraits des quatre derniers évêques, qui manquaient. (\*) Il convenait de conserver ce petit Musée des évêques de Cahors non-seulement comme objet d'art, mais comme monument historique. On y compte 76 évêques, depuis Saint Génelghe (IIIe siècle), jusqu'à Mgr Paul-Louis-Joseph d'Hautpoul, mort en 1849. Sur un des côtés de la salle, les moulures en plâtre dessinent deux encadrements vides, pour con-

(\*) Ce travail, exécuté en 1862, est dû au pinceau de M. Cyprien Calmon, de Cahors, l'auteur des vues lithographiées du château de Mercuès.

Au moyen de ces chiffres authentiques, vérifiés par la cour des comptes, il est facile d'établir la part de chacun dans l'accroissement annuel des budgets. Le gouvernement de Juillet a commencé avec un budget de 1,095,142,115 fr., et fini avec un budget de 1,629,678,089 fr., soit avec un accroissement de 534,535,974 fr. en dix-huit ans, soit, en moyenne, 30 millions par an. En 1860, le budget du gouvernement impérial, chargé de 77 millions de dépenses extraordinaires de guerre pour les expéditions de Chine, de Cochinchine et de Syrie, a été réglé définitivement à 2,084,091,354, soit en augmentation de 343,130,614 fr. sur le budget de 1848, c'est-à-dire pour une période de douze années, une augmentation moyenne annuelle de 26 millions.

Les arrérages annuels de la dette publique ne s'étant accrûs que de 87 millions environ, à quoi ont passé les 226 millions de surplus ? A construire 10,000 kilomètres de chemins de fer, 470,000 kilomètres de routes, de chemins et de canaux, à creuser des ports, à renouveler la face du sol par la reconstruction des villes, le reboisement des montagnes et des dunes, le dessèchement des marais et l'irrigation des Landes ; à développer tous les services publics, postes, télégraphes, navigation fluviale et maritime ; à relever la condition matérielle et morale des masses, par la multiplication des écoles, par l'amélioration du sort des desservants et des instituteurs, comme aussi de tout le corps enseignant ; la magistrature et les employés civils ont eu leur part, comme le clergé, dans la sollicitude de l'Etat ; le crédit de la terre a été fondé, en même temps que le crédit public recevait une impulsion sans exemple ; une masse énorme de valeurs mobilières a été créée, et le commerce extérieur de la France, qui était de 4,867 millions en 1847, s'est élevé en 1862 à 5,309,000,000 fr., c'est-à-dire qu'il a triplé.

En augmentant la dette publique de 2 milliards et en assurant à la France avec le respect au dehors la sécurité à l'intérieur, le gouvernement impérial a vu les revenus publics s'accroître de plus de 300 millions qui ont suffi largement et à l'intérêt de la dette et aux améliorations inouïes qui excitent l'admiration de l'Europe (1).

L'Etat s'est donc endetté de 87 millions par an et enrichi d'un revenu de 308,437,000 fr., qui a reçu l'emploi le plus utile et le plus fécond.

Est-ce là ce que blâment les financiers improvisés, qui font à tout venant l'offre de leur contrôle intègre et implacable ? Veulent-ils dire que s'ils eussent été membres du Corps législatif, ils eussent refusé au gouvernement les crédits nécessaires pour réaliser tant d'œuvres grandioses et utiles ? Aurait-ils refusé des presbytères, des maisons d'école et des salles d'asile à nos villages ? du pain à nos curés, à nos instituteurs et à nos juges de paix ? des chemins de fer et des télégraphes à nos petites villes, des routes et des chemins à nos communes rurales, ou marchandé la solde à nos soldats et à nos marins ? Si telle est leur pensée, nous comprenons qu'ils la dissimulent de leur mieux ; elle pourrait révolter la conscience et le bon sens des électeurs.

Loin que les vrais amis de leur pays souhaitent de tarir le cours de ces dépenses bienfaisantes, ils savent qu'il y a beaucoup à faire encore pour élever le niveau de l'instruction populaire, donner à l'agriculture et à l'industrie un degré supérieur de prospérité et circonscrire enfin le paupérisme physique et moral dans les plus étroites limites.

Sans doute il faut à tout cela le temps et la mesure ; la modération sied, même dans la réalisation

|   |  |
|---|--|
| (1) Les 308,437,000 fr. dont s'est accru le revenu annuel de l'Etat, ne comprennent aucun supplément d'impôt ; car de 1847 à 1863, s'il a été créé de nouvelles ressources par les contributions indirectes, jusqu'à concurrence de 26,283,000 fr., les contributions directes ont été diminuées par contre de 19,340,000 fr., différence en excédent de 6,943,000 fr. seulement. Or, l'accroissement total du revenu, depuis 1847, est de..... 447,422,000 | Si l'on en déduit l'accroissement d'impôt..... 6,945,000 |
| Il reste..... 440,477,000   |  |
| Et les frais de perception..... 132,040,000   |  |
| Il reste net en accroissement normal... fr. 308,437,000   |  |

tenir encore deux toiles, dont chacune pourra recevoir les portraits de 42 à 46 évêques. Dans l'encadrement de la cheminée, on aperçoit un grand tableau, représentant le nouveau restaurateur du château, Mgr Jean-Jacques-David Bardou : le Ciel vient de l'enlever à son diocèse bien-aimé ; mais ses successeurs sauront comprendre sa pensée et poursuivre son œuvre de restauration.

Du salon des évêques on passe dans une autre grande pièce, qui communique aussi par une porte à vitre avec la terrasse orientale. Elle est ornée de riches toiles de tapisserie, figurant des paysages et des personnages, scènes de mœurs ou scènes historiques des peuples orientaux. Parmi les beaux dessins en plâtre qui décorent cet appartement, on remarque surtout des ceps de vigne, enroulés en guirlande, qui couronnent les tapisseries, en parcourant les frises du plafond.

En visitant cet appartement, qui était particulièrement la chambre épiscopale, l'âme se sent agitée par de pieuses émotions, au souvenir d'un grand évêque, qui a sanctifié ces lieux, le Vénéralble Alain de Solminihac, que le peuple quercynois, devant le jugement de l'Eglise, appelle le Bienheureux Alain, et qu'il vénère et implore comme un saint. (\*)

C'est au château de Mercuès que ce vertueux Prélat aimait à passer les courts loisirs que lui laissaient ses travaux et ses courses apostoliques. C'est dans cet asile de paix, pour lui nouveau Thabor, qu'il aimait à se dégager de temps à autre des agitations de la terre, pour s'élever aux sublimes aspirations du bonheur éternel, pour se rafraîchir et se fortifier aux sources pures de l'amour divin, qui était le

(\*) Dans une alcove de cette chambre était un lit antique, regardé comme une relique du vénérable Alain. Ce modeste meuble, que l'on conserve encore, est fait en forme de dais, soutenu par quatre colonnes ; on y voit une partie des rideaux en serge rouge, portant les traces des pieux larcins des visiteurs. — Il en est qui prétendent que ce lit faisait partie des meubles du célèbre poète Lefranc de Pompiignan, qui possédait, dans le siècle dernier, le château de Caix, et que de là il fut transporté plus tard au château de Mercuès. — Nous rapportons ici ces deux opinions contradictoires, pour rester fidèle au principe de l'impartialité historique.

du bien, et l'Empereur s'est dessaisi volontairement d'une prérogative dont les précédents régimes avaient usé et abusé ; mais nos adversaires d'aujourd'hui ne réussissent pas à se faire considérer comme des conservateurs naturels de la fortune publique ; c'est un rôle qui ne leur convient point. Prodiges pour leur propre compte, quant ils étaient au pouvoir, ils prêchent au gouvernement impérial une économie qu'ils n'ont point connue, et qui cependant eût été saine à la modestie de leur politique.

Ils ont en dix-huit ans augmenté de 500 millions les dépenses annuelles de l'Etat. Cependant qu'ont-ils produit ? Qu'ont-ils fondé ? Quelle question extérieure ou intérieure ont-ils résolue ? L'Empire, après dix ans d'existence, a augmenté le revenu public de 300 millions, agrandi la France, restauré sa marine et ses colonies, ouvert à grands flots toutes les sources de la prospérité publique, et créé peut-être vingt milliards de richesses nouvelles. Le contraste est si frappant que l'on comprend à peine les imprudents qui s'exposent à des comparaisons écrasantes pour eux. Auguste Vitu.

**BULLETIN**

Le roi de Prusse a pris enfin un parti. Il clôt la session des chambres. C'est évidemment la préface d'une dissolution qui, en remettant les électeurs dans la nécessité d'exprimer un verdict définitif, pourra peut-être amener une solution plus ou moins pacifique de la crise. La partie qui se joue depuis un an à Berlin, entre dans une phase qui peut avoir ses dangers, mais il est préférable cependant qu'il en soit ainsi, que de voir tous les pouvoirs d'un grand pays, s'amoindrir peu à peu, dans des disputes compromettantes pour la dignité publique, à force d'être vaines.

Le cabinet Bismark n'a pas seulement triomphé, en ce sens qu'il est maintenu au pouvoir par l'autorité royale ; il est parvenu encore à s'effacer complètement dans la lutte qui se poursuit, le roi prenant la responsabilité directe des décisions prises. Nous voyons, en effet, par une dépêche de Berlin, du 27, que la réponse royale à la dernière dépêche de la chambre des députés, n'est plus contre-signée par les ministres, ce qui met la Majesté royale et l'assemblée parlementaire face à face. De plus, le roi déclare que la situation du pays lui est connue ; que la chambre, par son Adresse, a détruit l'espoir d'une action commune ; que si plusieurs députés ont menacé de ne pas accorder au gouvernement les moyens de faire la guerre, le roi s'opposera vigoureusement, lui aussi, à toute tentative pour élargir le cercle des droits constitutionnels de la chambre et qu'il maintiendra la puissance de la couronne intacte, en ne permettant pas qu'on change « le centre de gravité du pouvoir. »

Les déclarations qui précèdent suffisent pour démontrer que la couronne prussienne, que l'on croyait revenue aux idées de conciliation, par suite d'une démarche de la reine de Prusse auprès de son auguste époux, considère les remontrances parlementaires comme un défi auquel un autre défi doit répondre. Dès-lors, il est évident qu'on ne saurait plus continuer la lutte, sur place. Le terrain est changé. Il faut, où que le corps électoral se déjuge, ou que le Roi transforme la Constitution de manière à restituer à sa couronne les prérogatives dont son prédécesseur l'avait volontairement dépouillée : recul dangereux autant que difficile.

Quoi qu'il en soit, le cabinet Bismark va être

principe et le mobile de sa vie d'apôtre. C'est de là que sa belle âme s'envola vers Dieu.

Une des plus belles gloires du château de Mercuès, est assurément d'avoir servi d'habitation à ce saint évêque, dont la carrière épiscopale ne fut qu'un long dévouement à son troupeau, qui dota son diocèse de tant de sages réformes et de pieuses institutions, et qui fut à la fois, par ses vertus et ses œuvres évangéliques, le plus pur ornement de l'Eglise de Cahors, et l'une des gloires de son siècle. (\*)

Les autres pièces qui sont de ce côté n'offrent rien de particulier à remarquer. Du salon des évêques et du grand vestibule d'honneur, on arrive dans d'autres appartements également restaurés, et qui font suite au même compartiment de l'édifice. Puis se déroulent successivement d'autres vastes salles, occupant toute la partie la plus récente du château : elles attendent une main réparatrice, mais elles portent encore les vestiges éclatants de leur magnificence primitive. Les appartements, qui se trouvent à la droite de la porte d'honneur, dans l'aile qui s'allonge sur la crête du mont, reçoivent le jour par de larges fenêtres, d'où l'on voit en face la vallée du Lot, et où le soleil peut facilement verser ses flots de lumière. Les belles plaques des cheminées, que l'on rencontre dans quelques uns de ces grands appartements, figurent en relief les insignes ou armoiries des évêques de Cahors.

On est surtout frappé de la grandeur imposante du salon de réception, qui conserve une partie de ses anciennes décorations. Les sculptures en plâtre du plafond, qui sont d'un beau travail, dessinent une immense table, qui se termine, à ses deux points extrêmes, en courbes gracieuses. Les moulures des murs marquent les encadrements des tableaux et des médaillons qui décoraient ce splendide salon : quel-

(\*) Alanus de Solminihac, — ex abbat regulari episcopus, — disciplina Ecclesiastica restitutor, — dominii temporalis vindex, — seminarii, canonicorum regularium, et trium xenodochiorum fundator, — magnificus vitae austeritate, — ardens zelo, perpetua residentia clarus, — cuius memoria in benedictione est, — sedit 23 annis, — 1636-1659.

(Inscriptions historiques du Musée des Evêques, au château de Mercuès.)

contraint de percevoir l'impôt sans que le budget ait été voté ; et sa politique intérieure va être lancée dans les voies les moins sûres de l'arbitraire et de l'imprévu ; conditions éminemment regrettables pour la tranquillité de l'Europe, déjà si fort agitée par les événements qui se développent dans les populations polonaises et jusque dans les provinces intérieures de la Russie.

L'insurrection polonaise a pris de nouveaux développements dans le palatinat d'Augustow. — De nombreuses arrestations ont eu lieu à Varsovie. Parmi les personnes enfermées à la citadelle se trouvent la comtesse Szymanowska et M. Louis Gorski.

A Turin, la chambre des députés a nommé son président. Le candidat du gouvernement, M. Cassinis, ancien ministre de la justice, a été élu par 166 voix sur 269. M. Tecchio a obtenu 48 voix et M. Crispi (gauche) 29.

Les lettres de Rome, du 23, disent que le Pape a donné 100,000 fr. sur sa cassette particulière à la ville d'Alatri pour des travaux publics. 64 évêques ou administrateurs de diocèses, dans le royaume de Naples, ont protesté contre le gouvernement italien qui interdit la publication des décisions de Rome sans l'approbation royale.

Au 16 avril, les troupes du général Forey continuaient à refouler la garnison mexicaine. Celle-ci n'occupait que la partie de la ville la moins susceptible de défense et se trouvait resserrée dans l'espace compris entre les dernières barricades, le district de San Rose, et les forts de Guadalupe et de Loretto.

Pour extrait : A. LAYTOU.

**DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.**

(Monteur)

Paris, 29 mai.

L'Empereur a passé hier, au bois de Boulogne, la revue du bataillon de tirailleurs algériens et de l'escadron de spahis récemment arrivés à Paris.

Après avoir parcouru le front de chaque ligne, leurs Majestés se sont portées à une extrémité du terrain, et l'Impératrice est venue se placer à pied auprès de l'Empereur qui a remis de sa main, les récompenses aux militaires qui avaient été désignés pour les recevoir.

Une foule immense garnissait les abords du terrain sur lequel s'est passée la revue ; et à la fin du défilé elle s'est précipitée jusqu'au pied de leurs Majestés, qu'elle a salués au départ, comme elle l'avait fait à l'arrivée, de ses acclamations les plus enthousiastes.

Nouvelles du Mexique à la date du 19 avril :

Le siège de Puebla continuait à être conduit avec la prudence et la vigueur qui peuvent assurer le succès tout en ménageant le sang de nos soldats. Les îlots de maisons tombent successivement en notre pouvoir après avoir été l'objet d'attaques régulières.

En dehors des opérations du siège, différents engagements ont eu lieu dans lesquels nos troupes ont mis en déroute complète les forces mexicaines qui avaient cherché à inquiéter la marche de nos convois.

La santé des troupes continuait à être bonne. Les vivres étaient assurés.

(Communiqué.)

Nous extrayons, du *Constitutionnel*, les lignes suivantes :

Les électeurs qui se rendront au scrutin le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin, n'auront, pour concilier dans leur vote le sentiment de leurs intérêts

ques portraits, aux couleurs déjà fanées, y apparaissent encore. Une ouverture, pratiquée sur un des côtés de la voûte inférieure qui soutient ce salon, établissait une communication entre cet appartement et une cuisine de même grandeur, qui se trouve à l'étage inférieur : on voit par là que ce salon servait aux grands repas dans les circonstances extraordinaires.

Par ses deux côtés opposés, sur la même façade, le grand salon communique avec d'autres salons moins étendus et de forme carrée. L'un d'eux est appelé la chambre du Cadran, parce que le soleil, à mesure qu'il verse ses rayons, y mesure les heures du jour. Une autre salle, qui est l'avant-dernière du côté du couchant, communiquant par un petit corridor avec la cuisine du même étage, placée au Nord, paraît avoir été la salle à manger ordinaire. — Dans le fond, à l'angle Sud-Ouest, on remarque un appartement que sa belle position a fait surnommer le Belvédère, d'où l'on jouit d'un coup-d'œil ravissant, du côté du couchant.

Vous-les aller visiter les appartements des étages supérieurs, qui n'ont pas encore passé sous vos yeux ? Ils se trouvent dans l'aile principale, qui est en face de la grande terrasse, et se prolonge au Midi. Revenons à la grande porte d'honneur, et franchissons ce majestueux escalier qui déroule ses larges degrés de pierre et ses volées superposées, et qui nous conduira, de station en station, jusqu'au point culminant de l'édifice. Le premier étage que nous rencontrons nous présente de vastes appartements, nouvellement rajoints, comme ceux qui sont au-dessous. Les deux autres étages, surtout le plus élevé, toujours solides dans les murs extérieurs, n'offrent, à l'intérieur, qu'un aspect triste et délabré : ils implorant et attendent un travail réparateur.

De l'une des pièces du plus haut étage, on pénètre dans une galerie extérieure et couverte, qui relie entre elles les deux grandes tours qui sont de ce côté, et les enlace dans leurs parties extérieures. Soutenue par de belles pierres sculptées, en forme de consoles, pierres que l'architecture désigne sous le nom du corbeaux, elle couronne, en corniche, cette façade du château. — Du haut de cette galerie, au point culminant de la tour, qui est à l'angle Sud-Est, on

et le sentiment patriotique, qu'à se souvenir de ce qu'était la France avant l'Empire et à voir ce qu'elle est aujourd'hui.

Sous le régime des discours et de la guerre des portefeuilles, la France était inquiète, agitée, mécontente, toujours entre deux émeutes ; il n'y avait sécurité pour personne, et le gouvernement seul s'étourdissait du bruit de ses paroles : il ne se réveillait que dans l'abîme.

Tout est bien changé depuis douze ans. Notre glorieux pays a repris son rôle traditionnel dans le monde ; il est grand comme aux plus beaux jours de son histoire, et l'Empereur, par une fortune qu'a méritée sa sagesse, a su réunir ce qui paraissait inconciliable, les sympathies des peuples et l'estime des gouvernements.

La prospérité, une prospérité inouïe, s'est développée au sein de l'ordre, en même temps que se relevait la grandeur nationale. Jamais ceux qui possèdent n'ont été protégés et rassurés par un gouvernement plus fort, et jamais ceux qui travaillent n'ont été l'objet de tant de sollicitude.

Ce sont ces faits éclatants qui frappent les esprits des dix millions d'électeurs et qui forment la véritable opinion publique de la France.

L'Empire a pour lui les charrues, les instruments de travail, le champ, la maison, la famille ; il a pour lui le cœur du peuple. Il n'a contre lui que des ambitions personnelles, les unes s'attachant à des ruines, les autres poursuivant des chimères.

Le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin, la France, jeune et pleine d'avenir, sera d'un côté, les vieux partis seront de l'autre. Attendons avec confiance le verdict du bon sens populaire.

Devant l'urne du scrutin, les partis s'agitent : le suffrage universel les mène.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nous touchons au jour des élections. Chaque citoyen va remplir son devoir en proclamant les hommes de son choix. Dans le Quercy, personne ne voudra s'abstenir de nommer ses représentants. On n'entendra point dire que M. le comte Murat et M. Deltheil, n'ayant pas de concurrent à la députation, on peut se dispenser d'aller voter ; qu'il importe peu que ces noms honorables, sympathiques au pays, sortent de l'urne électorale plus ou moins acclamés. Tous voudront participer au grand acte national, parce que tous savent que le gouvernement de l'Empereur attend avec confiance la manifestation électorale pour juger du dévouement des populations à la dynastie impériale. Arrière donc la pensée de nous abstenir. Si l'Élu de la Nation a voulu confirmer à l'honnête ouvrier le droit de choisir ses députés, droit méconnu par les anciens régimes, répondons joyeusement à cette anguste sollicitude en nous rendant avec empressement au scrutin, pour proclamer unanimement MM. MURAT et DELTHEIL.

A. LAYTOU.

Il est des gens assez simples pour faire un reproche aux candidats de ne pas multiplier les professions de foi, les appels personnels aux électeurs, les protestations et les programmes.

embrasse un immense horizon : le regard y plane majestueusement sur la vallée du Lot, et sur les montagnes et les collines qui fuient dans le lointain, en découpant leurs formes innombrables.

Autour du château, les terrasses, les jardins, les promenades variées contribuent puissamment à l'embellir et lui donnent de nouveaux agréments.

Du salon des évêques, ainsi que de la chambre qui est à côté, on arrive sur un joli balcon, en pierre, d'où part un large escalier, — jeté comme un pont au-dessus du fossé, — pour arriver sur la grande terrasse, qui s'étend, soutenue par de hautes murailles, sur la crête du mont. Elle présente une figure irrégulière, qui plaît à l'œil, et qu'on dirait être un effet de l'art. Plantée d'arbres fruitiers et d'arbres d'agrément, elle a l'aspect d'un parc et d'un verger. Un double rideau de charmille lui forme une bordure du côté de la garenne : elle est ornée, sur les autres côtés, d'une balustrade, formée de pilastres en pierre, et surmontée d'une corniche.

A l'extrémité orientale de cette terrasse, on descend, par un autre escalier, dans un jardin potager, qui se termine en pointe, à l'entrée de l'échancrure, qui sépare en deux parties la plate-forme de la montagne. Une vigoureuse haie de buis, couronnant les murs de soutènement, l'environne d'un parapet de verdure.

Du côté opposé, sous les constructions les plus modernes du château, on trouve une autre terrasse, tapissée de gazon, d'où la vue s'étend sur les paysages du Nord et du Couchant.

Deux plate-bandes de terre, cultivées en jardin, retenues par de petites murailles, et disposées en amphithéâtre, courent au pied du château et des terrasses, et apparaissent comme une double rampe, suspendue à la cime du mont, au-dessus de l'abrupte versant qui domine la rivière.

Vous-les aller visiter les appartements des étages supérieurs, qui n'ont pas encore passé sous vos yeux ? Ils se trouvent dans l'aile principale, qui est en face de la grande terrasse, et se prolonge au Midi. Revenons à la grande porte d'honneur, et franchissons ce majestueux escalier qui déroule ses larges degrés de pierre et ses volées superposées, et qui nous conduira, de station en station, jusqu'au point culminant de l'édifice. Le premier étage que nous rencontrons nous présente de vastes appartements, nouvellement rajoints, comme ceux qui sont au-dessous. Les deux autres étages, surtout le plus élevé, toujours solides dans les murs extérieurs, n'offrent, à l'intérieur, qu'un aspect triste et délabré : ils implorant et attendent un travail réparateur.

Adolphe GUILHOU.

(La fin à samedi.)

Il nous semble que, sous ce rapport, les comédies électorales des régimes précédents devraient avoir désillusionné les plus naïfs et les plus crédules.

Nous avons assez subi de révolutions et de déceptions en France pour avoir appris à nos dépens ce que valent les protestations et les programmes.

Les candidats du département du Lot n'ont pas eu besoin de ce vain étalage d'une phraseologie usée et qui ne trompe plus personne.

Leur attitude réservée à la veille des élections est un juste hommage rendu à l'intelligence, à la dignité des électeurs, et en même temps un témoignage de confiance aussi honorable pour le peuple que pour ses représentants.

Dans un moment où un assez grand nombre de départements offrent le scandaleux exemple de coalitions électorales, qui prouvent tout au moins que les anciens partis ont besoin de s'unir trois contre un pour donner signe de vie, il est consolant de voir le département du Lot, grâce à l'heureuse influence de ses généreux sentiments et d'une administration essentiellement conciliante, offrir le bon exemple de l'union des esprits et des cœurs devant le scrutin, et se montrer fidèle à la seule politique digne et féconde, à la politique du bon sens.

Aussi est-ce avec confiance et sécurité que les amis du Gouvernement peuvent attendre le résultat de l'élection parmi nous. Ils n'ont à se défendre que d'une tendance, celle d'une confiance et d'une sécurité trop aveugles entraînant, après elles, le relâchement du zèle et l'oubli d'une salutaire activité.

Au moment où le scrutin va s'ouvrir, que les électeurs n'oublient point que l'absence de candidatures d'opposition n'est pas une raison qui excuse l'inertie.

Les élections sont la manifestation la plus significative des sentiments populaires et la plus puissante consécration des pouvoirs.

Il ne suffit donc pas que les candidats, agréés tout à la fois par le pouvoir et le peuple, soient élus, ils faut aussi qu'ils réunissent le plus grand nombre possible de suffrages.

Jamais aucun gouvernement en France n'avait fait au peuple une part d'action aussi large que celle qui lui a été faite par le pouvoir actuel.

Les électeurs doivent s'en montrer dignes par leur empressement à exercer un droit qui est en même temps un devoir.

C'est le peuple qui a fondé l'Empire, ses votes, en le consolidant, raffermiront l'ère de prospérité et de gloire dont le Quercy a déjà ressenti les bienfaits et dont il est appelé à recueillir une plus grande part encore, s'il sait se montrer digne de son dévouement reconnu au pouvoir populaire issu du suffrage universel.

Le Secrétaire de la rédaction,  
L. LAYTOU

LE 31 MAI ET LE 1<sup>er</sup> JUIN.

Les millions de suffrages qui, présentant le nouvel Empire, avaient, après la révolution de février, donné le gouvernement de la France à l'héritier de l'Empereur, vont se retrouver au fond des urnes du 31 mai et 1<sup>er</sup> juin; mais ces millions de suffrages auront une signification nouvelle.

Au Dix Décembre 1848, le suffrage universel n'exprimait qu'une grande espérance inspirée par un grand souvenir.

Plus tard, quand l'héritier de l'Empereur, élu du peuple, eut montré qu'il savait mieux que tous les gouvernements précédents répondre aux aspirations de la France et conduire le pays de Saint-Louis, de Louis XIV et de Napoléon dans la voie de ses destinées, c'est à lui-même que s'adressa la patrie reconnaissante. Mais, aujourd'hui, combien la reconnaissance de la nation doit être encore plus profonde!

Dans les premières élections, c'était le passé qui votait; c'étaient la splendeur du premier Empire et la gloire du plus grand des hommes qui entraînaient au scrutin les millions d'électeurs. Après douze ans de règne, c'est-à-dire après douze ans de bienfaits, ce sont les immenses résultats acquis, tant au dedans qu'au dehors, c'est le génie de Napoléon III qui vont dicter les votes.

Les victoires éclatantes et une défaite qui fut le deuil de la patrie, étaient, il y a dix ans, au fond des urnes. Ces deux noms, Austerlitz et Waterloo, auraient pu être inscrits sur tous les bulletins. Aujourd'hui, à côté d'Austerlitz, on peut inscrire Alma, Sébastopol et Solferino; et Waterloo est effacé.

Le suffrage universel va démontrer non-seulement qu'il est fidèle à lui-même, mais qu'il s'applaudit dans son œuvre. Ses espérances se sont réalisées et ses souvenirs de gloire se sont accrus d'une gloire nouvelle.

Fille de la tradition, la dynastie impériale a été consacrée par des services de chaque jour pendant douze années. Devant l'immense ex-

losion de sympathie nationale et de reconnaissance populaire qui se prépare, que devenons-nous, nous le demandons, les ambitions de quelques hommes qui ont perdu tout ce qu'ils voulaient défendre, et dont les noms ne correspondent qu'à des actes de pusillanimité devant l'étranger et à des catastrophes à l'intérieur.

Paulin LIMAYRAC.

La France, se plaçant à un point de vue opposé à certains journaux, considère l'union des partis dans la lutte électorale non comme une coalition, mais comme une « abdication. »

« Quelle est, lisons-nous dans cette feuille, sous la signature de M. Bonnin, secrétaire de la rédaction, la plus haute expression du libéralisme? C'est l'Empire! Quel est l'initiateur et l'organisateur de la liberté? C'est l'Empereur.

« N'est-ce pas lui qui a rendu le suffrage universel? N'est-ce pas lui qui a donné le décret du 24 novembre? N'est-ce pas lui qui, moins d'une année après, a rendu au Corps-Législatif, par le décret du 14 novembre, le contrôle le plus large de nos finances? N'est-ce pas lui qui, en 1855, a laissé en Russie, avec le sang de nos soldats, les germes d'une grande révolution sociale et politique? N'est-ce pas lui qui a affranchi l'Italie? N'est-ce pas lui qui a entraîné l'Autriche dans la voie nouvelle, où elle se relève si noblement de ses défaites? N'est-ce pas lui qui, en ce moment même, porte au tribunal de l'Europe la cause de la Pologne?

« L'Empereur est donc le plus grand libéral de son Empire et de son époque.

« En s'unissant par le sentiment de la liberté, les anciens orateurs se rapprochant par les liens qui les éloignent le plus des anciens partis et qui les éloignent le moins de l'Empire.

« Ce ne sont plus des légitimistes, des orléanistes, des républicains: ce sont des libéraux, Whigs ou Torys. Mais s'ils sont libéraux, ils ne pourront pas combattre l'Empire, qui est le plus grand levier de la liberté dans le monde. Leur éloquence ne serait puissante que s'ils trouvaient en face d'eux l'absolutisme avec tous ses abus. Elle sera désarmée devant un Empire libéral, et, nous le répétons, leur coalition n'est qu'une abdication. »

Pour extrait: A. LAYTOU.

Chronique locale.

M. l'amiral de Verninac, qui s'était présenté comme candidat dans la deuxième circonscription du département du Lot, a écrit à M. le Préfet pour lui renvoyer le récépissé du serment électoral qu'il avait déposé, à cet effet, au secrétariat de la préfecture, et retirer sa candidature.

Un décret impérial, en date du 13 mai 1863, a érigé en succursale l'église de Fages, section de la commune de Luzech.

Un décret impérial, du 15 avril 1863, porte que la foire qui se tient à Loubressac, canton de St.-Céré, le 29 octobre de chaque année, aura lieu, à l'avenir, le 6 du même mois.

Lorsque cette foire tombera un dimanche ou un jour de fête légale, elle sera remise au lendemain.

Par arrêté préfectoral, du 21 courant, MM. Dussan (Etienne), agent secondaire des ponts et chaussées de 2<sup>e</sup> classe, Rouziers (Nicolas et Ausset (Théodore-Augustin), agents secondaires de 3<sup>e</sup> classe, ont été élevés à la classe immédiatement supérieure de leurs grades.

On lit dans la *Semaine Catholique*:  
M. l'abbé Peschoud, récemment nommé à l'évêché de Cahors, est né en 1805 dans le diocèse de Saint-Claude. Après avoir servi dans l'Université, notamment en qualité d'aumônier du lycée de Nîmes, sous l'épiscopat de Mgr. Cart, son compatriote, il prit la direction du collège libre de Pont-le-Voy, qui ne dégénéra pas de la haute réputation qu'il avait acquise sous MM. Garez et Demeuré. Mgr. Mabile, évêque de Saint-Claude, juste appréciateur du mérite de M. Peschoud, le pourvut d'un canonicat dans sa cathédrale, et le chargea de la haute surveillance des écoles ecclésiastiques du diocèse. Mgr. Fillon, successeur de ce prélat, lui donna des lettres de grand-vicaire, et obtint qu'il fût agréé, en cette qualité, par le Gouvernement, et Mgr. Nogret, évêque actuel de Saint-Claude, lui accorda la même confiance. On ne saurait douter que ces divers témoignages d'estime n'aient puissamment contribué à l'élevation de M. Peschoud au siège épiscopal de Cahors, et nous savons que le choix dont il

a été l'objet, a causé une vive satisfaction à des dignitaires de l'Eglise bien à même d'en apprécier l'opportunité. Le clergé et les fidèles de Cahors retrouveront dans Mgr. Peschoud certains traits particuliers de ressemblance avec son regrettable prédécesseur, et se sentiront portés à suivre la direction de leur nouveau pasteur avec la même docilité et la même affection filiale.

Mgr Bonamie, archevêque de Calcédoine, a ordonné, ce matin, dans la chapelle du Grand Séminaire de Cahors:

14 prêtres, dont trois de la congrégation des Sacrés-Cœurs; 6 diacres: 14 sous-diacres; 20 minorés; 12 tonsurés.

Le général commandant provisoirement la 12<sup>e</sup> division militaire, vient d'informer M. le Préfet du Lot, que Son Exc. le Maréchal commandant le 6<sup>e</sup> corps d'armée, a décidé, le 23 de ce mois, que, cette année, comme les années précédentes, des militaires seraient mis à la disposition des cultivateurs qui en auraient besoin pour les travaux de la moisson, à défaut d'un nombre suffisant d'ouvriers civils.

Hier soir, la brigade de gendarmerie de Puy-l'Evêque, venue à Cahors pour passer la revue du colonel, regagnait sa résidence.

A l'entrée dans le faubourg Labarre, le cheval du gendarme Bedau (Joseph), se cabra et renversa son cavalier. Dans sa chute, Bedau eut de nombreuses contusions et deux côtes fracturées. Il a été transporté à l'hospice de Cahors.

Mardi soir, vers neuf heures, la Société Ste-Cécile fera entendre, dans la partie Sud de l'île du faubourg Cabessut, les brillants morceaux de son répertoire.

On nous assure, que cette partie de l'île, sera décorée de lanternes vénitienne, pourvu que le temps favorise cette soirée. Nous ne doutons pas du merveilleux effet qu'elle produira, et nous félicitons sincèrement nos jeunes artistes.

Un arrêt tout récent vient de résoudre cette question, si fréquemment soulevée, de savoir si plusieurs personnes, voyageant ensemble et ayant, les unes des bagages au-dessus du poids toléré, d'autres des bagages au-dessous du même poids, peuvent réunir leurs colis en bloc, n'exiger qu'un seul bulletin de bagages et profiter des différences du poids. Cet arrêt établit que cette faveur n'est accordée qu'aux membres de la même famille, voyageant ensemble, et qu'elle est refusée aux voyageurs qui sont étrangers les uns aux autres.

Pour la chronique locale: A. LAYTOU

CHEMIN DE FER DE CAHORS.

Quelques réflexions à l'occasion de l'embranchement de Cahors à Libos,

PAR M. DEMAUX, MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL.

(Suite).

§ IX.

L'accroissement de vie et d'activité que provoquent les chemins de fer, se fait sentir plus particulièrement dans les grands centres de population. Cette proposition, personne ne la conteste; mais il convient de la réduire à sa juste valeur, car elle sert souvent de prétexte à des critiques erronées, à des appréciations inexactes de nature à porter le découragement dans quelques esprits timides ou mal éclairés.

Il est bien certain que Paris, Cahors et Puy-l'Evêque, ne profiteront pas des bienfaits des chemins de fer dans la même proportion. Si la première de ces villes est favorisée comme 100, la seconde le sera comme 20; la troisième comme 10. Mais parce que la répartition ne sera pas uniforme, faut-il repousser quelques avantages qui nous sont offerts, en dépit de voir nos voisins mieux partagés que nous-mêmes; et d'ailleurs, n'ai-je pas établi déjà qu'il existe une solidarité intime entre les villes et les campagnes, entre tous les intérêts, entre toutes les populations?

§ X.

Quand on considère les chemins de fer par rapport aux situations existantes, aux relations établies, aux intérêts en jeu, dans le milieu où ils viennent s'installer, on voit tout de suite qu'ils entraînent des modifications profondes; diverses branches d'industries locales disparaissent absorbées par eux; beaucoup de centres de populations perdent une partie de leur importance actuelle. Heureusement l'expérience a démontré que le mal n'était qu'apparent, que tout élément détruit était bientôt remplacé par un autre, ou même par plusieurs autres, et qu'en définitive, réserve faite de quelques souffrances transitoires, une large compensation ne tardait pas à se produire et à rejaillir universellement sur les intérêts de tout le monde.

Pour ce qui concerne notre embranchement de Cahors, nous ignorons encore quelles seront les localités qui auront la faveur d'avoir des stations et des gares; mais pour les observations que j'ai à présenter, cette détermination n'est nullement nécessaire. Quoiqu'il en soit, pour rendre plus facile l'appréciation des réflexions qui vont suivre, je diviserai la contrée qui doit être traversée par la voie ferrée, en trois zones ou régions distinctes, une médiane

qui sera parcourue par la voie ferrée et deux latérales.

La zone ou région médiane est incontestablement celle qui doit recueillir les plus grands bénéfices de la voie nouvelle: elle sera le point de convergence de tout le mouvement de voyageurs et de marchandises que cette dernière va provoquer. Ces petites villes, ces bourgs, ces hameaux, vont acquérir une activité inusitée, et par conséquent une importance plus grande. Son agriculture sera favorisée. La proximité des stations, la facilité des transports, lui assurent des avantages incontestables; mais d'un autre côté, c'est aussi dans cette zone, dans cette région que vont se produire les inconvénients les plus sérieux: des maisons enlevées, des domaines divisés, des champs partagés, des servitudes interrompues, sont autant de charges qui pèseront sur elle, et dont se trouveront affranchies les zones ou régions latérales. C'est au milieu de ces mécomptes que le propriétaire doit chercher dans l'avenir la compensation des pertes et des désagréments du moment.

Dans les zones latérales, de nombreux intérêts privés peuvent aussi se trouver compromis, des industries qui étaient une source d'aisance, et quelquefois l'unique moyen d'existence d'une famille, vont disparaître. Certains groupes d'habitation, verront infailliblement quelques éléments de leur vie actuelle s'éteindre pour toujours. Toutes ces industries, tous ces éléments de ressources diverses ne seront en réalité que déplacés: supprimés dans les régions latérales, ils viendront prendre place le long de la ligne ferrée. La région médiane gagnera infailliblement tout ce que perdront les deux autres, et si ces dernières, sous certains rapports, sont moins favorisées qu'elle, à leur tour elles seront exemptes de tous les désagréments qui pèseront sur elle exclusivement.

§ XI.

Les entreprises qui existent actuellement pour le transport des voyageurs et des marchandises, tout le roulage actuel, toutes les voitures qui circulent en ce moment entre Cahors et Libos, vont disparaître. S'en suit-il que le personnel vivant de ses occupations soit réduit au chômage, à la misère, et que son matériel se trouve sans valeur? Rien de semblable n'est à craindre. Un grand mouvement de personnes et de choses, s'établit très-vite, ai-je dit déjà, entre la voie ferrée et les contrées voisines, et dans une proportion considérable. C'est à ce mouvement secondaire, conséquence forcée de la voie ferrée, que devra s'appliquer l'industrie dépossédée de l'exploitation de la ligne directe. Chaque localité un peu importante, située à quelques kilomètres du chemin de fer, après l'ouverture de la voie, aura journalièrement son roulage et ses voitures pour communiquer avec la station la plus voisine, et ce nouveau mouvement ne peut manquer de devenir une source féconde de travail.

§ XII.

Une branche des transports est destinée, je dois le reconnaître, à éprouver une rude atteinte par l'exécution de la voie ferrée: je veux parler de la navigation. Dans un travail que j'ai publié en 1864, je me suis attaché à démontrer combien cette navigation était imparfaite, malgré les dépenses énormes qui ont été faites pour l'améliorer. « Le Lot disais-je alors, est une rivière exceptionnelle, quinze jours de sécheresse la rendent impraticable à cause de la baisse des eaux; quelques jours de pluie la rendent impraticable à cause des fortes crues. Le Lot n'est généralement navigable que pendant quatre mois de l'année, et encore pendant ce temps, il est rarement propice huit jours de suite. Il résulte de cet état de choses une grande incertitude pour l'exécution des transactions commerciales. »

Il est évident qu'une navigation semblable ne répond en aucune façon, aux besoins du pays, aux exigences du commerce; qu'elle s'écarte d'une manière déplorable du niveau moyen de vitesse et surtout de précision acquis aujourd'hui au mouvement des échanges. Dans de pareilles conditions, on ne peut guère compter que la navigation survive à l'établissement de la voie ferrée. Par le chemin de fer, on obtient la rapidité et la précision; par la navigation, on n'obtient qu'une mince économie d'argent. Or dans le siècle où nous sommes, le temps est plus précieux que l'argent; ces deux éléments, aujourd'hui, ne peuvent plus se trouver en concurrence sérieuse: l'un fuit irrémédiablement, l'autre se retrouve sans cesse à de nouvelles sources.

La navigation abandonnée met-elle en péril des intérêts considérables? Je ne le pense pas. Les familles qu'elle fait vivre jusqu'à présent, pourront se créer ailleurs d'autres moyens d'existence, dans cet accroissement d'activité que la voie ferrée va provoquer de toutes parts, et il y a lieu d'espérer que chacun aura bientôt retrouvé une situation au moins équivalente à celle qu'il aura perdue ailleurs. Reste le matériel dont la partie la plus importante, et qui a le plus de valeur, pourra passer dans d'autres eaux, tandis que la partie qui a le moins de valeur pourra rester dans nos bassins, pour être employée à un service de cabotage entre les stations du chemin de fer et les localités intermédiaires situées sur les rives du Lot.

§ XIII.

Notre pays est peu industriel, cependant l'industrie métallurgique ne peut manquer de prendre un développement considérable. Nous possédons des minerais d'une grande richesse et nous pouvons offrir à l'exploitation des gisements inépuisables. Nous possédons déjà des usines importantes, et il pourra s'en créer de nouvelles, surtout lorsque nous aurons le moyen de recevoir des houilles de l'Aveyron. Nos populations trouveront encore dans ces nouveaux travaux une source nouvelle de prospérité.

§ XIV.

Notre département est essentiellement agricole. Nos produits principaux en ce moment sont les vins, les tabacs, les céréales. Ces trois produits sont à peu près les seuls qui excèdent la consommation locale et offrent ainsi un aliment au commerce. J'ai déjà exposé plus haut comment depuis l'établissement des chemins vicinaux notre agriculture s'était améliorée; il nous reste, ai-je dit, à réaliser les progrès que peut nous assurer le chemin de fer. En quoi ces progrès peuvent-ils consister?

Nos terres sont des plus fertiles et propres aux récoltes les plus variées. Nous possédons presque tous les fruits, presque tous les produits de l'horticulture qu'on trouve en France; mais tous ces produits sont pour nous sans valeur vénale, chacun cherche à

les obtenir pour ses besoins, tout excédant devient un embarras, aussi la culture en est abandonnée généralement aux soins de la nature. Dès que nous aurons un chemin de fer, tous ces produits deviendront une source féconde de revenu : fruits, légumes, tous les produits de la terre seront cultivés avec plus de soin et plus d'empressement. On cherchera à obtenir, non-seulement les quantités par l'extension des cultures, mais encore les qualités par leur perfectionnement. Le succès obtenu par les plus hardis encouragera les plus timides à suivre leur exemple, une noble émulation stimulera tous les cultivateurs. L'émulation amènera le progrès, le perfectionnement de l'agriculture, et le perfectionnement de l'agriculture à son tour amènera la prospérité générale dans toutes les classes. Plus l'agriculture se développera, plus elle alimentera le mouvement de la voie et plus elle fournira de ressources à ces forêts que nous craignons de voir éprouver quelques troubles dans leur assiette actuelle. Sous l'impulsion que va recevoir l'agriculture, de l'établissement du chemin de fer, elle va devenir d'ailleurs un élément vers lequel il conviendra d'appeler de tous nos vœux et par tous nos efforts, non-seulement des bras pour le travail, mais encore des intelligences pour le diriger.

Dans le travail que j'ai publié en 1864 (page 26), je signalais encore un autre élément de prospérité pour notre agriculture et en même temps une source de bénéfices pour la compagnie. « Le morcellement de la propriété dans nos riches plaines, disais-je alors, en permettant d'élever de jeunes bestiaux, donne le moyen d'engraisser des animaux de boucherie : les foires de Catus, Cazals, Prayssac et Montcuq fournissent déjà en moyenne plus de trois mille bœufs gras. » Eh bien, cette industrie agricole ne peut manquer de prendre une extension bien plus considérable, et je dois ajouter que cette industrie, par sa nature et la quantité des engrais qu'elle fait produire, exerce à son tour sur l'agriculture la plus heureuse influence.

§ XV.

Pour confirmer ce que je prédis pour mon pays, je vais exposer en quelques mots ce qui s'est passé dans les pays voisins du nôtre et faire connaître l'influence qu'a éprouvée leur agriculture de la construction des chemins de fer.

J'ai traversé, il y a trois ans environ, en chemin de fer, des contrées que j'avais traversées en diligence il y a vingt-cinq ans. — Ce qui s'est produit dans cette période est vraiment quelque chose de merveilleux. Dans quelques départements du centre, de larges surfaces incultes ou des cultures étioilées, frappaient les regards de tout voyageur. Aujourd'hui tout cela se trouve entièrement transformé, l'on cherche en vain dans ces mêmes parages un coin de terre inculte, d'immenses troupeaux de bétail paissent de bons pâturages sur des plateaux autrefois stériles et abandonnés.

Dans ce même voyage, une personne me racontait que dans une petite ville du Poitou, placée précisément sur la route que le chemin de fer rendait

désormais inutile, qui était autrefois le siège d'une station pour le roulage, qui possédait de nombreux entrepôts de marchandises, et dont les principaux moyens d'existence étaient puisés presque exclusivement dans ce genre de travail, avait vu disparaître en un jour tous ces éléments de prospérité, sans avoir trouvé de longtemps aucune compensation. La nécessité, le besoin de se créer des ressources, devint bientôt pour ses populations l'occasion d'inspirations fécondes. Frappés de la facilité avec laquelle on transportait des troupeaux entiers et de la quantité qu'en absorbait la consommation des grandes villes, les paysans de ces contrées se mirent à pratiquer l'élevage, et quelques années ont suffi pour donner à cet élément agricole le plus heureux développement. Sous cette impulsion vraiment providentielle, l'agriculture, jusque-là abandonnée, a réalisé des progrès incroyables. Fécondés par les engrais et le travail, des champs, autrefois stériles, sont aujourd'hui couverts de riches moissons, et tout le monde dans la contrée s'accorde à regarder la richesse locale comme triple de ce qu'elle était avant la création de la voie ferrée.

§ XVI.

Il importe à tout le monde sur le terrain où nous sommes d'aller droit au fond des choses; les illusions comme les alarmes, doivent être également écartées, les intérêts destinés à subir des dérangements, doivent chercher désormais à se transformer. Les autres doivent se préparer à la réalisation des progrès dont ils peuvent être susceptibles. Que chacun donc réfléchisse et travaille en vue de l'avenir.

En définitive, dans le chemin de fer qui va se construire, et la télégraphie électrique qui le suivra, il faut voir un rayonnement de la civilisation moderne projeté sur nos contrées; dès-lors nous serons attachés à cette immobilité séculaire que j'ai signalée dans le cours de ce travail, pour être associés à tous les mouvements, à tous les progrès de la vie nationale, on pourrait presque dire de la vie européenne.

§ XVII.

Les deux points extrêmes de la ligne à exécuter sont Cahors et Libos. Des études vont être faites prochainement, pour déterminer le tracé; est-il besoin de faire remarquer, combien il importe aux populations des contrées que doit sillonner la voie nouvelle, de se mettre promptement en mesure d'exposer leurs divers intérêts, et de faire ressortir clairement dans la série des localités engagées dans la question l'importance relative de chacune d'elles. Les compagnies ont leurs intérêts à sauvegarder, le gouvernement doit protéger les intérêts des populations; il s'agit pour bien faire, de les concilier ensemble. Les ingénieurs vont être chargés de relever et de comparer entre eux les nombreux éléments qui doivent être pris en considération, et la fixation du tracé, doit être la résultante rigoureusement réduite de cette comparaison. Les autorités départementales, communales, et avec elles tout le monde, doivent donc se préparer à l'enquête. Il faut aborder toutes

les questions avec une entière franchise, dans les renseignements à fournir. Dans les exposés de situation à produire, il faut savoir imposer la plus stricte impartialité : l'intérêt de notre agriculture, de notre industrie, de notre commerce, voilà ce que chacun doit considérer avant tout sans arrière-pensée, et dans le silence de toute convoitise. Qu'on se pénétre bien de cette vérité, que dans toute mesure rigoureusement favorable à l'intérêt général, les intérêts privés finissent toujours par trouver une satisfaction réelle et durable. Le tracé de notre embranchement s'accomplissant après une élaboration faite dans les conditions que je viens d'indiquer, ne peut manquer de répondre aux plus légitimes intérêts de notre pays.

Paris.

29 mai.

Un conseil des ministres a eu lieu aujourd'hui, au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

— L'Empereur et l'Impératrice doivent partir demain ou après-demain pour Fontainebleau.

— S. M. l'Impératrice de Russie est dans un état de santé qui inspire d'assez vives inquiétudes.

— Des groupes nombreux d'ouvriers anglais parcourent les boulevards et les rues de Paris. Ils sont délégués par les corporations de Londres pour venir visiter notre capitale.

Pour extrait : A. LAYTOU.

POMPE SANS LIMITE.

On lit dans le *Conseiller, Gazette des Chemins de fer* :

« Nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs d'une découverte de la plus grande importance — la Pompe sans limite de MM. Prud'homme et Co. — Avec ce système de pompe, on peut puiser de l'eau à toute distance et à des profondeurs illimitées. Les inventeurs seraient heureux qu'on leur procurât l'occasion de dissiper tous les doutes par l'application de leur pompe à un puits de 400 mètres de profondeur.

» On peut, du reste, juger du mérite de cette invention, en assistant aux expériences, qui ont lieu au siège de la Société, rue de Bellevue, 36, près de l'avenue de l'Impératrice, à Paris, les jeudi et dimanche, à 3 heures de l'après-midi. » P. SOULAINÉ.

CENT MILLE FRANCS

à gagner pour 25 centimes

Clôture définitive DIMANCHE PROCHAIN. Grande Loterie (la Monténégrine), à 25 c. le Billet (seule grande loterie autorisée dans toute la France).

Capital, Un Million de francs.

TIRAGE PUBLIC A L'HOTEL DE VILLE.

(surveillance et concours de l'autorité).

- 1° C'est le tirage définitif et le plus important;
- 2° Tous les lots promis seront gagnés par les preneurs de billets, et immédiatement payés en espèces;
- 3° Tous les lots sont déposés à la Banque de France;
- 4° Parmi les nombreux lots de ce tirage se trouvent les gros lots de 5,000 fr.; — 40,000 fr.; — 100,000 fr.;
- 5° Le billet ne coûtant que 25 c., on va donc, pour 25 c., gagner cent mille francs;
- 6° Ces billets (à 25 cent. pour gagner 100,000 fr.) se placent très rapidement;
- 7° Prendre aujourd'hui (à Cahors et principales autres villes) DERNIERS BILLETS chez les libraires, débiteurs de tabac, etc.;
- 8° Et, si on ne peut plus s'y procurer de billets (car partout ils deviennent rares), on pourra alors, pour recevoir, A TOUTES DESTINATIONS, billets variés, adresser (en mandats de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, rue Rivoli, 68, Paris, 5 fr. pour 20 billets, — 40 fr. pour 40 billets, — 20 fr. pour 80 billets.

Le Journal du Lot publiera les numéros gagnants.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

29 mai 1863.

|                      | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
|----------------------|----------------|---------|---------|
| Au comptant :        |                |         |         |
| 3 pour 100 .....     | 69 45          | » 45    | » »     |
| 4 1/2 pour 100 ..... | 97             | » »     | » »     |
|                      | 30 mai.        |         |         |
| Au comptant :        |                |         |         |
| 3 pour 100 .....     | 69 30          | » »     | » 15    |
| 4 1/2 pour 100 ..... | 97 25          | » 40    | » »     |

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

28 mai. M. Servan (Célestin), rue Rempart.

Mariages.

28 — M. Parra (Jean-Baptiste), fabricant de chandelles, 25 ans, et M<sup>lle</sup> Cuniac (Marie), sans prof. 20 ans.  
— M. Théron (Martin), mouleur, 23 ans, et M<sup>lle</sup> Cambon (Thérèse), tailleuse, en robes, 42 ans.

Décès.

30 — M. Vialatelle (Pierre), 4 ans, rue Rempart.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

**DIMANCHE**  
Loterie Monténégrine **CLOTURE** définitive, suivi de  
**TIRAGE**  
public à l'Hôtel de Ville (surveillance et concours de l'Autorité)  
**103 lots en espèces**  
déposés à la Banque de France.  
On tirera les 103 lots promis, — ceux de 5000 - 10000 et GROS LOT de  
Le Journal du Lot publiera les numéros gagnants.

# 100000

**FR. A GAGNER POUR 25c.**  
Le BILLET ne coûte que 25 c., et fait participer  
**A TOUTES CHANCES DE GAIN**  
Ce TIRAGE DÉFINITIF ne sera retardé sous aucun prétexte.  
**Derniers BILLETS**  
à Cahors, chez tous les Libraires, Débiteurs de tabac, etc.  
Si l'on n'y trouve plus de billets, on peut (pour en recevoir à TOUTES DESTINATIONS par retour du courrier) adresser de suite (en mandat-poste ou timbre-poste) au Directeur du Bureau-Exactitude, rue Rivoli, 68 (place Hôtel-de-Ville), à Paris.  
10 FR. pour 40 BILLETS | 15 FR. pour 60 BILLETS | 20 FR. pour 80 BILLETS.  
POUR DIMINUER les frais d'envoi d'argent, — et AUGMENTER leurs chances de Gain en prenant un plus grand nombre de billets des personnes se cotisant, s'associant.

# JUPES-CAGES

PARISIENNE  
à œillets.

**MÉDAILLE UNIQUE**  
A L'EXPOSITION DE LONDRES 1863,  
pour leur supériorité  
sur tous les autres Jupons.

**Vente aux Enchères,**  
DE MARCHANDISES NEUVES,  
pour cessation de commerce.  
On fait savoir qu'en vertu d'un jugement du Tribunal de commerce de Cahors, en date du 28 mai 1863, en due forme, enregistré, et rendu conformément à l'article 5 de la loi du 25 juin 1841, sur la demande de M. Chamion, marchand de merceries et de nouveautés, à Cahors, il sera procédé, samedi 30 mai courant, et tous jours suivants et utiles, à neuf heures du matin, à la vente aux enchères, au plus offrant et dernier enchérisseur, des marchandises neuves de M. Elie Chamion, négociant à Cahors, et qui consistent en Mercerie, Rubannerie, articles de Paris, Ganterie, etc.  
Cette vente aura lieu dans le magasin de M. Elie Chamion, sur le Boulevard, maison de M<sup>me</sup> Bonnafous, à Cahors.  
Le prix en sera payé comptant à M. Pouzergues, huissier, chargé de la vente, et il sera perçu un décime en sus pour droit de vente.

**A VENDRE**  
Tilburys et Jardinières d'occasion à de très-bas prix; Voitures à quatre roues, en tout genre, neuves et d'occasion. S'adresser à M. SEVAL, carrossier, Hôtel des Ambassadeurs, à Cahors.

**MAUX DE GORGE**  
INFLAMMATIONS DE LA BOUCHE  
**PASTILLES DE DETHAN**  
au sel de BERTHOLLET  
(Chlorate de potasse)  
Unique remède contre les maux de gorge et les inflammations de la bouche. Elles rendent le souplesse au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets si désastreux du mercure.  
**OPIAT DE DETHAN**  
Dentifrice au sel de Berthollet.  
Recommandé aux personnes dont les dents se déchaussent et s'ébranlent, dont les gencives saignent, et à celles qui font usage du mercure. Il entretient la blancheur des dents.  
**ÉLIXIR, POUDRE DE DETHAN**  
Dentifrices au sel de Berthollet  
Parfum et saveur agréables, hygiène parfaite, telles sont les qualités de l'Élixir et de la Poudre dentifrices pour la toilette de la bouche; ils s'emploient concurremment.  
DÉPÔTS :  
A Paris, rue du Faub.-St-Denis, 90.  
A Cahors, chez M. Duc, pharmacien.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

**TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE**  
**RIVIÈRE**  
à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8  
Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.  
Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

— A LA PATISSERIE MODERNE —  
**S<sup>t</sup>-JEAN, fils**  
Rue de la Liberté,  
ANCIENNE MAISON LAPERGUE  
A CAHORS  
Gâteaux en tous genres, Fruits glacés,  
Sirops, Liqueurs,  
Vins fins de toute espèce.  
Commandes à toute heure du jour.  
— SALON DE CONSOMMATION —

**BAYLES J<sup>ne</sup>**  
A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de lunettes de myope et de presbite en verre, cristal, blancs et colorés des meilleures fabriques de Paris; baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons, stéréoscopes, épreuves et articles d'arpenteur.

**LIBRAIRIE**  
**J-U. CALMETTE, à Cahors**

Histoire du Consulat et de l'Empire tome 3e. 5 50  
Histoire du Quercy par R. Périé, tome 1er, 1re et 2me partie, in-8o. 6 »  
Histoire de France par Trognon, 2 vol. in-8o. 15 »  
Histoire de la Révolution par H. Castille, 4 vol. in-8o. 20 »  
La 1<sup>re</sup> Race par G. Hugelmann, 2 vol. in-8o. 12 »  
Dix ans d'impérialisme en France, in-8o. 5 »  
Louis XVI, Marie-Antoinette et le comte de Provence, en face de la Révolution. par H. Todièrre, tome 1er, in-8o. 7 50  
Les Etats-Unis d'Amérique 1863, par John Bigelow. 7 »  
M<sup>me</sup> Switcheine, journal de sa conversion, méditations et prières par M. de Falloux, 4 vol. in-8o. 6 »  
Madelon par Edmon About, in-8o. 6 »  
Le Crime par E. Pelletan, in-8o. 1 50  
Vic de Roger-Collard, par M. de Barante. 3 50  
Les amoureux de M<sup>me</sup> de Sévigné, 1 volume. 3 50  
Divine comédie du Dante. L'enfer Trad. de Lamennais 2 vol. in-12. 7 »  
Les Misérables par Victor Hugo, 10 vol. in-12, à 3 fr. 50 l'un. 35 »  
La vie de Garrison. 2 »  
ALBUMS ET CARTES PHOTOGRAPHIQUES.